

Aux parents des élèves de 1-5H

Genolier, le 9 février 2026/SLA/CODIR/vch

Objet : Suivi de la séance d'information du 27 janvier 2026

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Nous faisons suite à la séance d'information commune AISGE-EPSTGE qui s'est tenue le mardi 27 janvier 2026 à Saint-Cergue, consacrée à la construction du nouveau complexe scolaire du Bix.

Cette séance a permis de présenter aux parents présents les enjeux scolaires liés à cette réorganisation ainsi que son contexte général. Celle-ci prévoit que les élèves de 5-6H seront scolarisés à Le Muids dans le courant de l'année 2026-2027.

L'AISGE et l'EPSTGE ont bien entendu les préoccupations exprimées par les familles. Cette réorganisation nécessite des réponses concrètes et légitimes concernant l'organisation parascolaire en général, la sécurité liée au transport des enfants, les capacités d'accueil avant, et après l'école ainsi que durant la pause de midi, et les horaires scolaires.

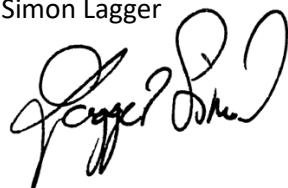
L'AISGE et l'EPSTGE poursuivent leurs travaux en collaboration avec les partenaires institutionnels partie prenante dans ce projet, soit la DGEO, DGMR et le NSTCM, et seront en mesure d'apporter des éléments complémentaires dans les semaines qui viennent.

Afin de faire un nouveau point de situation, les parents qui le souhaitent sont cordialement conviés à une prochaine séance d'information en présentiel qui aura lieu le :

**jeudi 30 avril 2026 à 18h30
à la Salle polyvalente de Trélex**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations distinguées.

Simon Lagger



Directeur EPS Genolier

Au nom du CoDir ;
La Présidente : Evelyne FALLET
Le Secrétaire général : Cédric PETERMANN

